RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-62113

Département(s) de publication : **42**
Annonce n° **26-62113**
Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Loire Forez agglomération
Correspondant : BAZILE Christophe, Président
Adresse : 17 Boulevard de la Préfecture, B.P. 30211 42605 Montbrison Cedex
Coordonnées :

Téléphone : 0426547000
Courriel : commandepublique@loireforez.fr
Adresse internet : http://www.loireforez.fr/

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.loire.fr/e-marchespublics

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etude de la signalétique du Col de la Loge

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la réalisation d'une étude de la signalétique du Col de la Loge. Afin de favoriser le développement touristique, de faciliter l'orientation et la circulation des publics sur le site tout en affirmant visuellement le positionnement et l'identité de la station, Loire Forez agglomération a pour projet de doter le domaine du Col de la Loge d'une signalétique pérenne et identifiée. - Signalétique d'accueil (parking, accueil, location, boutique...) présentant le site et ses différents équipements qui prenne en compte la saisonnalité des activités proposées ; - Signalétique directionnelle (différents espaces : chalet, activités...) : signalétique de situation en rapport avec les différents espaces et itinérances auxquels le Col de la Loge appartient ; - Signalétique d'information locale et notamment environnementale : sensibilisation aux écogestes et au respect de l'environnement ; - Signalétique réglementaire
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 30%
- Valeur technique : 60%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/07/2026 à 12:00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
26LFTO046
Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.loire.fr/e-marchespublics Code NUTS : FRK25 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Web : http://www.telerecours.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Un référé précontractuel (article L 551-1 du Code de justice administrative) pourra être introduit avant la conclusion du contrat. Un recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative) pourra être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément. Un recours de pleine juridiction (article L 521-1 du Code de justice administrative) pourra être formé par tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu, et le cas échéant pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément. Un recours indemnitaire (article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative) pourra être introduit dans les deux mois à compter d'une décision expresse ou tacite de rejet d'une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet de Loire Forez agglomération : www.loireforez.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : LOIRE FOREZ agglomération : Direction de la commande publique et des affaires juridiques

Adresse :17 bd de la Préfecture, 42600 Montbrison
Coordonnées :

Téléphone : 0426547000
Adresse internet : http://www.loire.fr/e-marchespublics

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2026